



Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret

3 rue de l'Avenir - 45480 Bazoches-les-Gallerandes

Tel 02 38 39 60 38 - fax 02 38 39 62 33 - Courriel : contact@cc-plaine-nord-loiret.fr

Réunion de Conseil **Communautaire**

12 janvier 2021

Compte-Rendu

L'an deux mil vingt, le 12 janvier, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 6 janvier 2021, s'est réuni au sein de la salle polyvalente à Bazoches les Gallerandes sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

Membres en exercice : 26

Pouvoir(s) : 0

Votants : 26

Présents : MM. LIROT Jean-Marc, GRANDEMAIN Michel, CHACHIGNON Alain, LEBRET Olivier, THIBAUT Serge, CHOFFY Patrick, ROUSSEAU Pierre, POINCLOUX Daniel, POISSON Bertrand, BRISSON Jean-Louis, BOURGEOIS Martial, VANNIER Vincent, CHAMBRIN Michel, VILLARD André, MMES CHATELAIN Danièle, DECOUX Annick Mme GAZANGEL Emmanuelle, LEBLOND Valérie, DUPRÉ Céline, SANTERRE Carole, LACOMBE Roselyne, IMBAULT Chantal, BRUCHET Delphine, PETIT Christine, DELBECQ Stelly, PRUNET Delphine.

Absents excusés : M. GAUCHER Dominique

Secrétaire de séance : M. ROUSSEAU Pierre

Ordre du Jour

1. Présentation du projet « L'Espérance » de Greneville-en-Beauce

En préambule du conseil communautaire, M. Timothée Huck de l'association « Les Jardins de la Voie Romaine » est venu présenter le projet « L'Espérance » situé à Greneville-en-Beauce. Ce projet associerait la création d'une régie maraichère (2 ou 3ha de terre) dédiée à la cuisine centrale de Bazoches les Gallerandes à un espace de vie sociale et nourricier dans l'enceinte de l'ancien café « L'Espérance » situé au centre du village.

Le projet comporte 2 aspects :

- La création d'un lieu de vie rural, nourricier, à vocation sociale, visant à recréer du lien par le bien-vivre alimentaire
- La création d'un jardin maraicher pour la cuisine centrale de Bazoches les Gallerandes

Le projet vise les populations les plus fragiles puisqu'il fera appel à l'insertion professionnelle en employant des chômeurs de longue durée, des personnes au RSA ou porteur d'handicap afin de leur redonner confiance et leur permettre de rebondir sur un nouveau projet professionnel.

L'ouverture est prévue au 1^{er} semestre 2022, il conviendra de travailler en amont en concertation avec l'association et des élus pour mener à bien ce projet.

Un groupe de travail sera créer à cet effet.

2. Ouverture du poste de conseiller de prévention au sein de la CCPNL

Suite à la présentation en préambule du conseil communautaire du poste de conseiller prévention par Mme BOISROUX (conseillère de prévention au sein de la Communauté de Communes Du Pithiverais), le conseil communautaire autorise à l'unanimité le recrutement d'un conseiller de prévention. Les communes du territoire pourront faire appel cet agent pour toute question relevant de l'hygiène et de la sécurité (exemple : mise à jour du Document Unique). Une convention sera mise en place avec les communes qui le souhaitent pour faire appel au conseiller de prévention.

3. Réorganisation du service SPANC

Suite au départ au 1^{er} mars 2021 de Mme RATTEZ, technicienne SPANC, il est proposé au conseil communautaire une réorganisation du service SPANC.

Considérant que l'étude sur le transfert des compétence Eau & Assainissement est actuellement en cours et que la gouvernance de ces compétences n'est pas encore connue, il est proposé au Conseil Communautaire de faire appel à un prestataire de services pour la réalisation des contrôles de bon fonctionnement, de réalisation ou de vente. Une consultation sera lancée prochainement.

La partie administrative du SPANC (réception des dossiers de réalisation, transmission des rapports de contrôle, facturation) sera réalisée par un agent de la CCPNL.

De plus, considérant que l'accueil du public (physique et téléphonique) est actuellement réalisé par les agents en charge des sites scolaires et est difficilement compatible avec les nombreux imprévus que comportent ces postes ; il est proposé de combiner le poste d'accueil avec la gestion administrative du SPANC

Ainsi, à l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à lancer le recrutement d'un agent en charge de l'accueil et du suivi administratif du service SPANC.

4. Etude de faisabilité pour une piscine sur le territoire

Comme demandé lors d'un précédent conseil, des créneaux de natation ont été demandés aux différentes piscines à proximité (Pithiviers, Angerville, Janville, Neuville-aux-Bois).

Des créneaux de piscine (7 séances) étaient disponibles sur Pithiviers suite à un désistement et ont été attribués à l'école de Greneville en Beauce, pour sa proximité géographique. Ces séances seront facturées à la CCPNL à raison de 2 € par enfant et par séance.

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité le Président à signer une convention avec la Communauté de Communes du Pithiverais pour l'utilisation du bassin de natation de Pithiviers par les écoles du territoire.

De plus, le Conseil Communautaire autorise le lancement d'une étude de faisabilité relative à la construction d'une piscine sur la CCPNL. Cela permettra de définir le lieu et la taille nécessaire par rapport aux besoins exprimés. Cette étude sera un outil essentiel pour l'intégration de l'équipement dans le PLUi mais aussi pour demander d'éventuelles subventions.

5. Etude du transfert des compétence Eau et Assainissement

M. Bruneau, DGS de la CCPNL, fait un point sur l'étude du transfert des compétences Eau et Assainissement. Cette dernière arrive bientôt à son terme et il convient de se prononcer sur les grandes orientations à donner au bureau d'études en matière de gouvernance et de date de transfert.

Une réunion d'information avec les maires des communes et les Présidents des syndicats d'eau sera organisée à ce sujet le Jeudi 28 Janvier à 19h00.

6. Projet du CNAM, Fablab et Campus Connecté

Monsieur le Président revient sur la présentation de ces 3 projets par Mme la Sous-Préfète et M. Jean-Marc COULON de l'association CAP effectué au précédent conseil communautaire.

Une conférence de l'entente économique a eu lieu le lundi 11 janvier et a permis de chiffrer les restes à charge sur ces projets. Dans le scénario le plus pessimiste, le reste à charge annuel à la CCPNL pour ces 3 projets serait de 20 000 euros sur les 5 prochaines années.

Dans le scénario le plus optimiste, le reste à charge annuel est estimé aux alentours de 10 000 euros sur les 5 prochaines années.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire se prononce favorablement sur ces 3 projets sous réserve d'obtention des subventions (PIA + FEDER) et sous réserve que le projet Fablab soit déployé sur le territoire des 3 Communautés de Communes (CCPG, CCDP et CCPNL).

Par ailleurs, le Conseil Communautaire autorise le Président à donner mandat au Maire de la Commune de Pithiviers pour déposer en son nom le dossier de subvention auprès des services de l'Etat.

7. Mise en place d'une newsletter CCPNL

La commission communication s'est réunie le 12 novembre et le 10 décembre 2020. Toujours dans une volonté de faire connaître la CCPNL auprès de la population, il a été décidé de créer une newsletter mensuelle informatique. L'objectif étant d'expliquer le fonctionnement de la CCPNL et ses actions. La 1ère newsletter sera envoyée courant du mois de Janvier.

8. Affaires diverses

- **SMORE / SIARJA** : Monsieur le Président informe l'assemblée que suite aux modifications des statuts du SMORE (Syndicat Mixte de l'Œuf, la Rimarde et l'Essonne) en 2018, le périmètre d'intervention intègre désormais les communes appartenant au bassin versant. Cette modification génère par conséquent un recalcul des cotisations syndicales (augmentation). De plus, et afin de gérer au mieux la compétence « GEMAPi », il est envisagé de prendre contact avec le SIARJA (Syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière Juine et de ses affluents) pour intégrer les communes du bassin versant dans leur périmètre. Cela générerait toutefois une cotisation de la CCPNL à ce syndicat. Ces financements ne seront possibles que par le biais d'une instauration de la Taxe Gemapi.
- **Terrain d'accueil des gens du voyage** : Le schéma départemental des aires d'accueil des gens du voyage est actuellement en cours d'élaboration. Ce schéma préconisera la création des aires d'accueils « grands passages » et « petits passages » selon la taille des communes. Bien que n'étant pas soumise à cette nouvelle loi pour notre Communauté de Communes (seules sont concernées les communes de + 5000 habitants), le Président rappelle que toute commune est obligée de disposer d'un endroit pour accueillir les gens de voyage. Une réflexion est donc engagée avec les 2 autres Communautés de Communes du Nord Loiret (CCPG et CCDP) pour mutualiser la création d'une aire d'accueil.
- **Matériel prêté aux communes** : Pierre Rousseau indique que le chauffage a été de nouveau récupéré sale (filtre encrassé) et non opérationnel. Un règlement de prêt rappelant l'utilisation du matériel pourrait être mis en place pour éviter de nouveaux désagréments.
- **Travaux** : M. Bruneau procède à un bref point concernant les travaux en cours. Ceux du gymnase sont désormais terminés. L'ouverture est effective depuis le 04 Janvier 2021.
Les travaux de l'école primaire de Bazoches sont toujours en cours et le planning devrait être respecté. Quant aux travaux de l'école maternelle et de l'accueil de loisirs de Bazoches, l'appel d'offres pourrait être lancé fin Janvier.

Fin de la séance à 20h00

Jean Marc LIROT

Daniel POINCLOUX

Michel GRANDEMAIN

Bertrand POISSON

Alain CHACHIGNON

Jean Louis BRISSON

Danielle CHATELAIN

Carole SANTERRE

Olivier LEBRET

Martial BOURGEOIS

Annick DECOUX

Christine PETIT

Serge THIBAUT

Vincent VANNIER

Emmanuelle GAZANGEL

Michel CHAMBRIN

Patrick CHOFFY

Roselyne LACOMBE

Valérie LEBLOND

André VILLARD

Delphine PRUNET

Chantal IMBAULT

Céline DUPRE

Stelly DELBECQ

Pierre ROUSSEAU

Delphine BRUCHET

